

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 23 Juin 2005

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires: Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents: M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRESSAND - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ETIEVANT - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GILLOT J.P. - M. GONDELLIER - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT.

Membres absents: M. AUDARD - M. BEKHTAOUI - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRIOT - M. BRUYERE (pouvoir à M. CARBONNEL) - M. CHEVIGNY (pouvoir à M. BELLEVILLE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. DUBOIS (pouvoir à M. MOREAU) - M. ESMONIN (pouvoir à M. BACHELARD) - Mme FLAMENT (pouvoir à M. JULIEN) - M. FOUCHERES (pouvoir à M. CHAPUIS) - Mme HERVIEU - M. LAURENT (pouvoir à M. PINON) - M. NOWOTNY - M. NUDANT - M. PETITJEAN - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY).

<u>OBJET</u>: POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRAT D'AGGLOMÉRATION - Contrat d'agglomération - Subventions attribuées dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique - Complément de programmation relatif aux classes PAC.

Les classes à projets artistiques et culturels conduits par les écoles de l'agglomération peuvent bénéficier du Contrat Local d'Education Artistique signé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Inspection académique de la Côte d'Or et la Communauté de l'agglomération dijonnaise.

Dans ce cadre, il est proposé de soutenir financièrement plusieurs projets présentés par les écoles de différentes communes de l'agglomération répondant aux objectifs communs des partenaires de ce contrat.

Ces actions ont fait l'objet d'un examen en comité de pilotage de manière à statuer sur leur éligibilité au dispositif.

La Communauté de l'agglomération propose de participer au financement de ces actions en versant sa participation à la commune sous réserve d'un engagement financier de celle-ci pour chacun des projets concernés. Un tableau récapitulatif des actions envisagées est joint en annexe.

Vu l'avis favorable de la Commission,

LE CONSEIL Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver le programme d'actions annexé à la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Président à verser à chacune des communes concernées selon le programme d'actions, les concours financiers mentionnés en annexe, à savoir :

- pour Dijon:

1 149,80 €

- pour Chenôve :

243,92 €

- pour Saint Apollinaire :

243.92 €

de dire que le montant des dépenses sera imputé sur les crédits ouverts au budget de l'exercice 2005, à l'article 6574 chapitre 65 (actions n° 1CEA du Contrat d'agglomération) pour financer les aides apportées aux communes, sous réserve de leur engagement financier dans la mise en œuvre des projets des écoles.



Publié le **3 0 JUIN 2005** Déposé en Préfecture le

> PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

> > - 1 JUIL. 2005



VU pour être annexé à délibération

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

- 1 JUIL. 2005

du Conseil du : 2 3 JUIN 2005 DIJON, le : 3 JUIN 2005

CLEA: Comité de pilotage

ANTO	May Mr.	<u>iel </u>			COE (
VI SO	ON CEDET	orapea _{ll}			
Coopérative	50	150			
Participation Education nationale	8,609	8,609	8,909	8,609	484,4
Participation DRAC	300	300	0	0	0
Participation éventuelle de la commune	145	145	908'80€	609,80 €	484,40 €
Proposition de participation Grand Dijon	243,92	243,92	300 €	609,80 €	240 €
Соттипе	Chenôve	Saint Apollinaire	Dijon	Dijon	Dijon
Action	Ecole GAMBETTA, Classe à PAC "Arts et jardins"	Ecole VAL SULLY Classe à PAC "Arts et jardins"	Classe à PAC "Arts visuels"	Classe à PAC " Danse"	Classe à PAC "Théâtre"
Ecole élémentaire	Ecole GAMBETTA	Ecole VAL SULLY	Ecole privée Notre Dame	Ecole élémentaire Alsace	Ecole privée Sainte-Ursule